

JACQUES MASSEY

ETA

**HISTOIRE SECRÈTE
D'UNE GUERRE
DE CENT ANS**

Flammarion

ENQUÊTE

Extrait de la publication

JACQUES MASSEY

ETA

HISTOIRE SECRÈTE D'UNE GUERRE DE CENT ANS

Cette enquête évoque cinquante ans d'affrontements pour l'indépendance du Pays basque depuis la création du groupe ETA en 1959. Un livre d'actualité qui révèle le fonctionnement de la dernière organisation indépendantiste d'Europe continuant à justifier, en 2010, la lutte armée.

Engagés dans un combat qui prend l'allure d'une guerre de cent ans, les etarras s'opposent à deux États, l'Espagne et la France, qui ont renforcé la coopération antiterroriste à un point tel que leurs services de sécurité mènent aujourd'hui ensemble une lutte toujours plus efficace.

Ce livre décrit l'histoire de cette relation. Avec des informations inédites à l'appui. Et une question majeure : pourquoi les négociations de paix engagées à plusieurs reprises n'ont-elles jamais abouti ?

Jacques Massey a couvert l'actualité basque jusqu'en 1988 en tant que journaliste à Sud Radio. Aujourd'hui chef de rubriques pour les lettres d'informations « Intelligence on line » et « La Lettre A », il a déjà publié plusieurs ouvrages de politique internationale et de sécurité – notamment chez Flammarion : *Nos chers criminels de guerre*.

Flammarion

ENQUÊTE

ETA – histoire secrète
d'une guerre de cent ans

Du même auteur

Le Dossier Palestine, ouvrage collectif, préface de Mahmoud Abbas,
La Découverte, 1991.

Bioterrorisme, l'état d'alerte, L'Archipel, 2003.

Nos chers criminels de guerre, coll. « EnQuête », Flammarion, 2006.

Antiterrorisme, la méthode française, Les Carnets de l'Info, 2006.

Résolution 819, coauteur du scénario avec Thierry Jonquet, 2008.

Jacques Massey

ETA – histoire secrète
d'une guerre de cent ans

Flammarion

© Flammarion, 2010.
ISBN : 978-2-0812-0845-2

Quelques repères chronologiques

1959 : Création d'ETA, sous la dictature franquiste. L'organisation est issue du groupe EKIN (Agir) fondé en 1952 en marge du Parti nationaliste basque (PNV).

1962 : ETA tient sa première assemblée générale dans un couvent du Pays basque français.

1968 : Premier assassinat du policier franquiste Melitón Manzanás.

1973 : Opération « Ogro » ; l'amiral Carrero Blanco, président du gouvernement et successeur désigné de Franco, est victime d'un attentat d'ETA.

1974 : Scission entre ETA militaire et ETA politico-militaire.

1975 : Mort de Franco ; avènement de Juan Carlos I^{er} ; à cette date, ETA totalise 51 attentats et 51 assassinats.

1977 : Amnistie générale pour tous les prisonniers politiques en Espagne, dont ceux d'ETA.

1978 : Naissance de la coalition Herri Batasuna (HB), considérée comme la « vitrine politique » d'ETA ; rejet de la constitution espagnole par référendum dans la communauté autonome basque.

1979 : Adoption du statut d'autonomie du Pays basque espagnol ; création de la Communauté autonome d'Euskadi après le référendum sur le « Statut de Guernica ».

1980 : « L'année sanglante » : 118 personnes sont tuées dans des attentats.

1982 : Les socialistes du PSOE (Partido socialista obrero español) accèdent au pouvoir en octobre 1982 ; Felipe González

devient président du gouvernement ; autodissolution d'ETA politico-militaire.

1983 : Premier attentat des GAL, créés par les services de sécurité espagnols pour éliminer des etarras. En quatre ans, ces « groupes antiterroristes de libération » feront au moins 29 morts, en France et en Espagne.

1987 : Une bombe dans un supermarché de Barcelone tue 21 personnes en juin 1987 ; excuses des séparatistes... Entre 1976 et 1988, ETA a revendiqué 1 595 attentats et 540 assassinats.

1989 : En janvier de cette année-là, ETA déclare une première trêve ; des négociations avec l'État espagnol reprennent à Alger.

1992 : Inauguration de l'Exposition universelle de Séville ; jeux Olympiques de Barcelone ; des arrestations menées à Bidart (Pyrénées-Atlantiques) décapitent le comité exécutif d'ETA.

1996 : Le Parti populaire de José María Aznar remporte les élections législatives avec 38,85 % des voix.

1997 : Exécution du conseiller municipal du Parti populaire en juillet 1987 ; 5 millions de personnes défilent contre la violence séparatiste.

1998 : Herri Batasuna et 22 autres organisations basques dont le PNV signent la déclaration de Lizarra appelant à un règlement négocié du conflit basque. Une trêve est décrétée par ETA en septembre 1998 ; elle prend fin quatorze mois plus tard.

2000 : En février, le président du Parlement basque, Juan José Ibarretxe, annonce la rupture du pacte d'alliance parlementaire qui le liait à HB.

2003 : Batasuna est mis hors la loi en mars par le Tribunal suprême espagnol en application d'une loi sur les formations politiques permettant d'interdire les partis « ayant un lien avec le terrorisme ». Le quotidien *Egunkaria* est fermé.

2004 : Des attentats islamistes à la gare d'Atocha à Madrid font 191 morts ; en mars, le PP perd les législatives, gagnées par le PSOE qui enregistre le meilleur score de son histoire (42,6 % des voix) ; ETA affirme « son absolue disposition » à ouvrir un dialogue avec le nouveau gouvernement : arrestation à Salies-de-Béarn de Mikel Iriarte « Antza ».

Quelques repères chronologiques

2005 : Le gouvernement du socialiste José Luis Zapatero est autorisé par les Cortes à ouvrir le dialogue avec ETA, à condition que le groupe dépose les armes ; les Cortes rejettent, par contre, le plan de « libre association du Pays basque à l'État espagnol » voté par le Parlement basque en décembre 2004 ; manifestations de 600 000 personnes à Madrid contre les négociations avec ETA.

2006 : ETA annonce le 22 mars 2006 un cessez-le-feu permanent, qui prend fin le 6 juin 2007 ; attentat à l'aéroport de Madrid-Barajas, en décembre 2006.

2007 : Incarcération du leader du bras politique d'ETA (Batasuna) Arnaldo Otegi, libéré le 30 août 2008 ; assassinat de deux gardes civils à Capbreton le 1^{er} décembre.

2008 : Réélection de José Luis Zapatero ; arrestations successives du chef politique présumé d'ETA (« Thierry »), puis des responsables du front militaire (« Txeroki », « Gurbitz »).

2009 : Les socialistes évincent pour la première fois les nationalistes du PNV aux élections régionales basques en s'alliant avec les conservateurs du PP ; la Cour européenne des droits de l'homme confirme la décision espagnole d'interdire Batasuna.

Préambule

Saint-Sébastien, 17 octobre 2009. Au bord de l'océan, la manifestation s'étale en rangs serrés depuis le tunnel d'El Antiguo jusqu'au centre-ville. Le cortège, massif, populaire, déterminé, répond à l'arrestation, trois jours auparavant, de cinq dirigeants indépendantistes basques. Parmi eux, leur chef de file Arnaldo Otegi et Rafael Díez Usabiaga, ex-secrétaire général du syndicat LAB, considéré comme l'une des figures les plus influentes de cette mouvance. L'opération a été menée à l'initiative du juge madrilène Baltasar Garzón. Officiellement, le magistrat a pris cette décision pour empêcher la reconstitution de Batasuna, interdit en Espagne car considéré comme la vitrine politique d'ETA. Les dizaines de milliers de manifestants qui défilent ce jour-là à l'appel des organisations syndicales basques ont plutôt l'impression d'avoir été privés d'un moyen d'expression politique, au moment où une nouvelle initiative allait être lancée en faveur d'une trêve dans cette guerre de l'ombre qui n'en finit pas d'opposer les radicaux basques à l'État espagnol. Ce que résume l'unique banderole placée en tête du cortège : « Pour la liberté, pour les droits de toutes les personnes ». Les rares slogans lancés par des marcheurs plus radicaux sont sans surprise : « Indépendance », « Liberté pour les prisonniers », « Le PSOE, c'est comme le GAL ».

Esteban a fait le déplacement en bus depuis Santurtzi, dans la banlieue industrielle de Bilbao. À cinquante-six ans, il a quelque raison d'être là. En juillet 2009, après cinq ans de détention

préventive, son fils Jon (trente-cinq ans), a été condamné à dix ans de prison par la cour d'assises spéciale de Paris. Cadre de l'appareil logistique d'ETA, il est tombé à Limoges le 11 février 2004. L'opération de police avait été un modèle du genre. Deux etarras avaient été interpellés deux jours auparavant en tentant de se soustraire à un contrôle des douanes, à Angoulême. Si l'on s'en tient au dossier judiciaire, l'exploitation rapide d'un numéro de téléphone retrouvé sur l'un d'eux conduisit rapidement la police judiciaire à l'appartement qui servait de planque à Jon G. Qui fut arrêté à 6 h 15 du matin. Chez lui et dans la voiture qu'il utilisait, les enquêteurs ont retrouvé la panoplie très classique d'un militant clandestin : une arme de poing de calibre 9 mm, de fausses cartes d'identité et de police, une carte d'étudiant et un faux permis de conduire, un peu d'argent, des vignettes d'assurance auto et des jeux de plaques d'immatriculation, quelques notes manuscrites sur les techniques de vol de véhicules et le maniement d'explosifs. « Jon G. a conservé le silence pendant sa garde à vue et jusqu'au terme de l'instruction », observe la juge Le Vert dans son ordonnance de mise en accusation. Il est aujourd'hui détenu à Fresnes d'où il ne sortira pas avant quelques années.

Ce jour-là, à condition qu'elle soit autorisée, une fête de bienvenue sera sûrement organisée en son honneur dans sa ville. En pareille occasion, selon un cérémonial immuable, des banderoles sont dressées autour d'une petite estrade. Le représentant local des comités de soutien lit un texte de bienvenue ; une danse de circonstance est exécutée par quelques jeunes gens en costume traditionnel basque blanc et rouge. Puis c'est à l'ex-prisonnier de s'exprimer. Sans surprise, il appelle à continuer le combat, lançant un « *Gora Euskadi* » sonore en guise de point final. Familles et amis s'attablent ensuite autour d'un repas... C'est ainsi que ce même 17 octobre 2009, avant son départ pour la manif, Esteban a salué le retour d'Aitor Álvarez, avec une petite centaine de sympathisants. Lui vient de passer un an en prison pour avoir milité au sein d'une association (interdite) d'aide aux prisonniers basques. De petite taille, les cheveux grisonnants, Aitor ne

semble pas vraiment marqué par son séjour derrière les barreaux. Il est vrai qu'il n'en est pas à sa première détention. Cet ancien militant d'ETA avait écopé d'une première condamnation à plusieurs années de prison avant d'être incarcéré cette fois à Picassent près de Valence.

Ils sont actuellement quinze, jeunes et moins jeunes, originaires de Santurtzi comme Jon, à être détenus en Espagne et en France. En Biscaye, les radicaux savent donner de la voix. Alors, tous les lundis, vers 18 h 30, les familles et les proches se rassemblent pour honorer les *Euskal presoak* (les patriotes prisonniers). La municipalité où les nationalistes modérés du PNV sont majoritaires tolère bon gré mal gré ces rassemblements rituels. Mais la police autonome basque, la Ertzaintza, se fait plus pressante depuis qu'une alliance entre le PSOE et la droite a pris la majorité au parlement autonome d'Euskadi, en mai 2009. Les hommes à béret rouge vif se sont mis à contrôler les identités à la fin de chaque rassemblement hebdomadaire. Les consignes sont bien plus sévères qu'à l'époque où les chrétiens-démocrates du Parti nationaliste basque (PNV) gouvernaient. Il n'est plus question de laisser la dissidence pro-ETA s'exprimer ouvertement. L'ordre des nouvelles autorités régionales vaut, par exemple, pour ces photos des prisonniers longtemps accrochées aux murs des « tavernes populaires » gérées dans chaque localité par la mouvance radicale. Des descentes de police musclées obligent désormais les gérants des bars à les faire disparaître. Bravache, l'un d'entre eux a réagi en fixant à la place une photo de Franco assortie d'un commentaire cinglant... L'image a vite circulé sur Internet pour tourner en dérision l'injonction des socialistes. Il n'empêche. C'est un indice supplémentaire du grignotage de l'espace que les radicaux avaient conquis, souvent par la force, les décennies précédentes. Dans chaque localité, ceux-là doivent désormais se contenter d'affichettes ou de cartes au format de poche pour rappeler l'existence des détenus. L'affaire est tout sauf anecdotique quand on connaît le poids du « collectif des prisonniers » dans la société basque.

À l'évidence, l'État espagnol cherche aujourd'hui par tous les moyens à isoler ces centaines de familles installées dans

l'environnement immédiat de l'organisation indépendantiste. Cette tactique traduit une évidente inflexion du rapport des forces. Elle est loin l'époque où, dans les bars, des flippers trafiqués clignotaient « Gora ETA » à la case « Meilleur Score » ! C'est d'ailleurs tout l'enjeu du combat livré par les autorités espagnoles. Ses représentants cherchent par tous les moyens à étouffer ce qui constitue le substrat d'ETA, c'est-à-dire une véritable société parallèle dont la vigueur politique longtemps incarnée par le parti Batasuna a constitué le meilleur relais du groupe armé. Pour les experts français en géopolitique, tout cela n'est pourtant que « prototerrorisme » pour reprendre l'expression employée par le directeur chargé des affaires stratégiques au ministère de la Défense, à la question d'un député qui l'interrogeait, en octobre 2009, sur ce que l'on appelle communément « l'état de la menace ». Le cauchemar quotidien de ce haut fonctionnaire est effectivement plutôt celui du djihadisme international, sur l'axe Kandahar-Dakar... Et pourtant !

L'affrontement ouvert entre les indépendantistes basques d'ETA et les autorités espagnoles dure depuis cinquante ans. La chute de la dictature franquiste, l'octroi d'une large autonomie, la répression ne sont pas venus à bout des irrédentistes. De même, les scissions successives n'ont jamais désarçonné le noyau radical du mouvement. Et c'est bien là toute « l'énigme du Pays basque » dont 10 à 15 % de la population s'obstine à refuser de condamner la lutte armée, et où des adolescents assurent qu'ils rejoindront ETA le moment venu. Il en est ainsi à Santurtzi, même si cette banlieue de Bilbao n'a jamais été un bastion etarra. Comme Portugaleta qui lui est contiguë et d'où est originaire le socialiste Patxi López devenu en mai 2009 le premier chef du gouvernement autonome étranger à la famille nationaliste basque, Santurtzi est plutôt l'une de ces cités qui ont accueilli les *maketos*, ces travailleurs parlant le castillan venus vendre leurs bras dans les aciéries et les chantiers navals de Biscaye. Il n'empêche. Jon G. s'y est longtemps senti comme un poisson dans l'eau.

Il a tout juste quinze ans quand il plonge dans la mouvance *abertzale*. Du rock basque à la *kale borroka* (la violence urbaine),

la voie est toute tracée dans la société parallèle qui s'est instituée en marge des institutions légales. En 1989, les jeunes radicaux peuvent (encore) croire que l'avenir leur appartient. D'ailleurs, l'Euskadi connaît l'une de ses pires périodes en terme de violence. Comme beaucoup de ses pairs, « Jon » conserve de cette époque le port d'une boucle d'oreille, véritable marque de fabrique de la génération contestataire. Ses parents n'ont évidemment pas été informés de son passage ultérieur à l'action clandestine. Mais ils l'ont vite compris. Les absences, les agendas compliqués à gérer étaient autant d'indices pour un père averti. La suite, le rapport de la juge Laurence Le Vert le décrit succinctement en s'appuyant sur des renseignements espagnols : « Jon G. aurait pris la fuite en octobre 2002 à la suite d'opérations diligentées par la police autonome basque contre des commandos d'appui logistique "légaux", avant de rejoindre les rangs des illégaux d'ETA repliés en France. La direction de l'organisation l'a finalement associé à Izarra "Oier", membre du commando Biscaye et responsable de ses sous-structures jusqu'à leur démantèlement en septembre 2003. » Le sursis n'aura donc été que de seize mois entre le départ précipité de Santurtzi en octobre 2002 et son arrestation à Limoges. Aujourd'hui, les « illégaux » tiennent encore moins longtemps.

Son père Esteban a pu rester dans l'entreprise où il travaillait. Les péripéties judiciaires de son fils ont été acceptées par ses employeurs, même si Esteban assume un soutien matériel et moral, pour ne pas dire politique, à son fils incarcéré. Lui-même est d'ailleurs passé par là. En 1989, il a été intercepté par la police française à Montpellier, accusé de tenter de reconstituer un commando etarra. Cette accusation lui a tout de même valu de passer trois ans en détention provisoire en France, avant sa reconduite en Espagne. Chez les Betolaza, l'engagement est de toute façon une affaire de famille. L'arrière-grand-père, membre du PNV, a participé aux opérations de retardement de l'armée franquiste lors de son entrée à Bilbao, le 19 juin 1937. Puis ce fut l'exil en Argentine après un bref séjour à Saint-Jean-de-Luz. Dans cette famille, comme dans beaucoup d'autres, on se transmet ainsi le flambeau de génération en génération...

« Vous voulez tout savoir et ne rien comprendre », répond au président de la cour d'assises spéciale de Paris Jean-Marie Saint-Pée, ce jour de juin 2009 où l'on juge Jon G. et sept autres etarras. Cet agriculteur de cinquante-cinq ans *a priori* sans histoire a hébergé pendant plus de dix ans dans sa demeure de Saint-Michel, en bordure de la frontière, des équipes logistiques chargées de préparer les bombes des commandos d'ETA. Qui pouvait soupçonner ce vieux garçon qui habitait avec sa mère ? Face aux magistrats, il justifie son engagement en expliquant « qu'il était de son devoir de Basque de les héberger », osant même la comparaison avec la résistance pendant l'Occupation. Accueillir des gens au visage parfois dissimulé par une cagoule ? Il ne voit pas le problème. Au final, il écope de onze ans de prison, un de plus que Jon G.

« Comprendre », demandait le berger Jean-Marie Saint-Pée. Pourquoi ne pas relever le défi ! Comprendre, mais aussi savoir ce que cache l'affrontement entre nationalismes qui alimente la violence au Pays basque. Une violence dont ETA – qui a « célébré » ses cinquante ans d'existence en 2009 –, n'est finalement que l'expression la plus commune. Reconnaissons-le, l'affaire n'est pas évidente. Ce questionnement conduit en effet à se placer entre le marteau et l'enclume, avec la certitude de gêner les camps en présence ! D'autant que l'heure n'est pas au compromis. En ce début d'année 2010, les autorités madrilènes affichent leur assurance : pas question pour elles de relancer des négociations tant que les indépendantistes n'auront pas abandonné la lutte armée. Les dirigeants d'ETA – divisés – sont, eux, incapables d'accepter cette exigence assimilable à une reddition sans condition. Chez les radicaux, chaque prise de position en faveur d'un apaisement reste suspecte. La dernière en date, en novembre 2009 sur le site Internet du magazine *Argia*, est celle Philippe Bidart. À son tour, le fondateur du mouvement Iparretarrak a assuré que la lutte armée n'est plus nécessaire. Peine perdue ! À cela s'ajoute le prix du sang. En 41 ans de violence, ETA est tenue pour responsable d'au moins 828 morts. Avec cette comptabilité macabre, les associations des familles de

Préambule

victimes veillent au souvenir de leurs proches en entretenant un climat émotionnel qui rend vaine toute démarche raisonnée.

Pour tenter de reconstituer l'histoire fragmentée et saturée de commentaires de cette véritable « guerre de cent ans » opposant les radicaux basques aux institutions espagnoles, il importe de se tenir à distance raisonnable des événements. C'est tout le pari de ces lignes rédigées en revendiquant le droit de ne pas stigmatiser l'expression des exigences nationales basques. Et cela alors que d'autres revendications indépendantistes exprimées en Europe centrale et orientale n'ont pas été jugées illégitimes après la chute du mur de Berlin. Cela fonde notre démarche, après avoir « couvert » les dix ans de conflits balkaniques et aussi les tensions qui secouent les nations du Caucase en rupture avec l'empire russe... De ce fait, la question basque n'a d'ailleurs rien d'un huis clos, aujourd'hui, même si le sujet ne fait pas vraiment la « une » de l'actualité, hors d'Espagne. Face à ETA, les relations étroites nouées entre Paris et Madrid ont en effet élargi le cercle des protagonistes de l'affrontement, après les premières extraditions de clandestins décidées par la justice française en 1984. Et c'est en comptant sur cette mobilisation policière et judiciaire que les autorités espagnoles et françaises posent pour postulat que l'on ne célébrera pas le centenaire d'ETA en 2059.

N° d'édition : L.01ELKN000156.N001
Dépôt légal : février 2010

